

DOCUMENT D'ENTREE EN RELATION

CHILLAZ CONSEIL PARIS | 191-195 avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY SUR SEINE (SIEGE SOCIAL)

CHILLAZ CONSEIL ANNECY | 1755 route de Genève 74370 ANNECY

Mobile : 06 08 52 16 20

Email : contact@chillazconseil.com Site : <http://www.chillazconseil.com>

RCS NANTERRE 841473424 | ORIAS N°1800 67 28 | RC PRO ORIA N°2401395

ANACOFI-CIF N°E009034 | Association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers

Votre conseiller est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 18006728 (Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : <https://www.orias.fr/welcome>) au titre des activités réglementées suivantes :

CIF (Conseiller en Investissements Financiers) susceptible de fournir des conseils en investissement de manière non indépendante au sens de l'article 325-5 du RGAMF enregistré sous le n°E009034 auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (**ANACOFI-CIF**), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : www.amf-france.org;

IAS (Intermédiaire en Assurance) : catégorie courtier C

CHILLAZ CONSEIL est aussi enregistré sur le fichier de la Banque de France, pour les activités de démarchage financier et d'intermédiation bancaire.

Le Cabinet a souscrit les assurances requises de Responsabilité Civile Professionnelle, auprès de la compagnie d'assurances ORIA contrat n°2401395 pour un montant de 1500000€.

Votre conseiller (ou intermédiaire) s'est engagé à respecter intégralement le Code de Bonne Conduite de l'**ANACOFI-CIF** disponible au siège de l'association ou sur www.anacofi.asso.fr ou <https://www.anacofi-cif.fr/>.

Liste des partenaires principaux actifs:

ALPHEYS/GRESHAM BANQUE (Convention de partenariat)

SURAVENIR (VIE PLUS) COMPAGNIE D'ASSURANCE (Convention de partenariat)

GENERALI PATRIMOINE COMPAGNIE D'ASSURANCE (Convention de partenariat)

NEXTSTAGE SOCIETE DE GESTION (FIP/FCPI) (Convention de partenariat)

Mobile : 06 08 52 16 20 | Email : contact@chillazconseil.com | Site : <http://www.chillazconseil.com>

RCS NANTERRE 841473424 | ORIAS N°1800 67 28 | RC PRO ORIA N°2401395

ANACOFI-CIF N°E009034 | Association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers

MODE DE FACTURATION ET REMUNERATION DE CHILLAZ CONSEIL

Dans le cas d'un conseil en investissement financier fourni de manière non-indépendante, votre conseiller peut conserver les commissions.

Dans ce cadre le conseiller évalue un éventail restreint d'instruments financiers émis par une entité avec laquelle le conseiller entretient des relations étroites pouvant prendre la forme de liens capitalistiques, économiques ou contractuels.

CHILLAZ CONSEIL fournit des conseils de manière non-indépendante et est donc rémunéré sur les commissions d'encours.

Le Cabinet a choisi de ne prélever ni frais d'entrée ni honoraires de manière à optimiser la performance de ses clients.

Pour 100000€ par an

Coûts liés aux services	0€	0%
Paiement reçu de tiers par le CIF (% encours)	500€	0,5%
Coûts liés aux produits (encours)	1500 €	1,5%
Coûts et frais totaux	2000€	2%

MODE DE COMMUNICATION

Le Cabinet, pour qui la relation clients est la pierre angulaire, communique soit par mail soit par courrier.

Les contacts par téléphone sont fréquents pour permettre un suivi rigoureux des investissements et les lettres patrimoniales sont diffusées en moyenne 1 fois par trimestre.

Les informations recueillies sur le formulaire RGPD sont enregistrées dans un fichier informatisé par Emmanuel de Chillaz pour toute demande de client. Elles sont conservées pendant « la durée de la relation d'affaires et 5 ans delà » et sont destinées à tout client qui en ferait la demande.

Les destinataires de ce traitement sont les clients, les partenaires du cabinet et le cabinet lui-même. Ces données sont traitées pour réaliser des missions d'audit, de conseil ou d'intermédiation.

Conformément à la loi "informatique et libertés", vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition et de portabilité des données vous concernant et les faire rectifier en contactant Emmanuel de Chillaz contact@chillazconseil.com. Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

(Article 325-23 du RGAMF et Instruction AMF n° 2012-07 du 13/07/12 - Maj 24/04/13, 20/11/13 et 17/10/2014
12/12/2016 avec effet au 01/05/2017)

MODALITES DE SAISINE DE L'ENTREPRISE

Pour toute réclamation votre conseiller (ou le service réclamation de l'Entreprise) peut être contacté selon les modalités suivantes :

Saisir un médiateur :

Par courrier : 191 avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY SUR SEINE

Par tel/ fax : 06 08 52 16 20

Par mail : contact@chillazconseil.com

Traitement des réclamations :

Votre Conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- Dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- Deux mois maximums entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

I - Médiateur compétent litiges avec une entreprise :

Médiateur de l'Anacofi

92 rue d'Amsterdam

75009 Paris

II - Médiateurs compétents litiges avec un consommateur :

Pour les activités de CIF

Mme Marielle Cohen-Branche Médiateur
de l'AMF

Autorité des Marchés Financiers

17, place de la Bourse 75082

Paris cedex 02

Site internet :

<http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Le-mediateur-mode-d-emploi/Modes-de-saisine.html>

Pour les activités d'assurance

La Médiation de l'Assurance

TSA 50110

75441 PARIS CEDEX 09

Site internet :

<http://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur>

Le client

Fait à : _____

Date : _____

Signature : _____

CHILLAZ CONSEIL

Fait à : _____

Date : _____

Signature : _____